

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 433

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

847 846 995 RCS Aix-en-Provence.

INERSIO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 188802.50 EUR.

Adresse : 75, Rue Marcellin Berthelot, Anthélios Bât.F, 13100 Aix-en-Provence.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Selon acte sous seing privé en date du 6 juin 2023, a été établi un projet de fusion-absorption entre : Société Absorbante : INERSIO, société par actions simplifiée immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 847 846 995, dont le siège social est 75 Rue Marcellin Berthelot, Anthélios bât. F à AIX EN PROVENCE (13100), représentée par son Président la Société OPTIMS, elle-même représentée par son Gérant Monsieur Raynaut ESCORBIAC ; Société Absorbée : ITSO TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de AVIGNON sous le n° 811.722.784, dont le siège social est 184 rue Louis Lepine, Centre d'Affaires Sainte-Anne à SORGUES (84700), représentée par son Président Monsieur Arnaud FICHOT ; 1. Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : sur la base des comptes arrêtés le 31 décembre 2022, la totalité de l'actif et du passif de Société ITSO TECHNOLOGIES a une valeur réelle de 400 896 € pour l'actif et de 247 979 € pour le passif. Le montant total de l'actif net transmis est de 152 917 €. 2. Rapport d'échange de droits sociaux : 1 action de la Société ITSO TECHNOLOGIES pour 0,38 action de la Société INERSIO. 3. Montant de l'augmentation de capital : augmentation de capital de la Société INERSIO de 16 003,06 € par émission de 381 actions nouvelles d'une valeur nominale de 42,002 € . 4. Montant prévu de la prime de fusion : 136 913,94 €. 5. Date du projet commun de fusion : la fusion produira ses effets comptables et fiscaux de manière rétroactive le 1er janvier 2023. 6. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : des originaux du projet de traité de fusion ont été déposées au greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence pour la société INERSIO le 7 juin 2023 et d'AVIGNON pour la société ITSO TECHNOLOGIES le 8 juin 2023. Pour avis, Le Président..